



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 74444

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le plan « écoles numériques rurales ». Créé au printemps 2009, ce plan ne permet pas de répondre aux besoins rencontrés par les communes de moins de 2 000 habitants de notre pays : plus de 8 000 communes se seraient ainsi portées candidates alors que seulement 5 000 projets sont prévus par le plan écoles numériques rurales. Il est crucial d'offrir aux enfants en zone rurale l'accès à l'école du XXI^e siècle et de réduire la fracture numérique entre nos villes et villages. Il lui demande, en conséquence, si des crédits supplémentaires pourront être alloués à ce plan qui suscite l'espoir des communes rurales.

Texte de la réponse

Le plan Écoles numériques rurales (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 EUR par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables,...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 M en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009 et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74444

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3239

Réponse publiée le : 27 avril 2010, page 4737